

RENCONTRE ANNUELLE « ASSOCIATION QUARTIER COURIER /
MAIRIE d'ANNECY »
31 mars 2010

Une délégation(*) du CA de l'Association Quartier Courier a rencontré, comme chaque année, une représentation d'élus, conduite par Mr le maire, Mr RIGAUT, accompagné de Mme PROVENT, premier maire-adjoint et de Mr MUGNIER, adjoint en charge des travaux de voirie-bâtiment et des espaces verts. Participaient également à cette réunion plusieurs responsables de service ayant plus particulièrement à connaître des questions relatives à l'urbanisme, aux travaux, aux espaces verts, ainsi qu'à la circulation.

Cette réunion s'est tenue à l'hôtel de ville le 31 mars 2010 et a été l'occasion de faire un large tour d'horizon sur une série de sujets identifiés par l'Association et pointés par un certain nombre d'habitants, sujets que l'on peut regrouper en trois chapitres :

- l'urbanisme et l'aménagement du quartier ;
- les questions d'environnement.
- les incivilités, l'insécurité

(*) Robert Saint-Romain, Antoine Carré, Gérard Charles, Georges Rouvelet

URBANISME - AMENAGEMENT DU QUARTIER

1°) Projets à moyen-long terme

Il nous a été indiqué que le projet de réaménagement de la gare SNCF - et tout ce qui s'organise autour de cette opération - sera l'objet d'une présentation publique le 5 mai (salle Pierre Lamy, 19h). Il s'agit d'une opération importante, avec de multiples parties prenantes, qui débutera dès cette année.

En réponse à une question concernant l'urbanisation du quartier, il nous a été précisé que la Ville n'avait pour le moment aucun projet sur le remploi des terrains appartenant à EDF (bd Decouz) et des Capucins (Av de Cran), pour le cas où ces terrains viendraient à se libérer. *(NB-En tout état de cause, il s'agit de biens privés).*

En parallèle au sujet ci-dessus, les participants reconnaissent unanimement qu'il y a lieu de procéder à un retraitement global de l'aspect de l'avenue de Cran et de la rue des Fleurs, un peu comme cela a été fait pour l'avenue des Hirondelles, mais, pour la municipalité, ce n'est pas une priorité. Au mieux, les études pourraient être engagées vers 2013.

A noter que l'avenue de Cran est à considérer comme une simple desserte de quartier, et n'a pas vocation à devenir voie pénétrante, alors que cette dernière qualification est dévolue à l'avenue des Hirondelles. Il y a lieu de faire la même distinction pour deux autres importantes voies d'accès à notre quartier: l'avenue de Genève (desserte) et l'avenue de Brogny (pénétrante); il s'ensuit qu'il n'est pas prévu de réserver des couloirs de bus avenue de Genève.

Ceci étant, tout le monde convient qu'il y a lieu de traiter de manière approfondie les problèmes posés par l'importance des flux de circulation sur l'axe Cran - Decouz - Lycée et l'engorgement chronique des carrefours ou rond-points qui le jalonnent. A l'évidence, ces flux doivent être dérivés assez loin du centre-ville, mais ceci soulève d'autres problèmes qui, au final, ressortissent à la compétence de la communauté d'agglomération: transports en commun, circulation autour des Romains, accès au centre hospitalier, desserte du futur quartier Vallin-Fier, franchissement du chemin de fer à hauteur du bd Bellevue, etc

- 2°) Projets de court terme

-
- **L'aménagement de la rue Paul Cézanne** sera terminé pour la mi-avril 2010. Nous avons insisté sur les dangers que représentent les stationnements illicites sur la partie nord de la rue. Il s'agit en particulier de stationnement sauvage sur trottoirs rendant impossible la circulation des poussettes, fauteuils de handicapés, voire des piétons; etc) ou bien de stationnement ventouse sur les espaces réservés aux services de secours. A suivre.

A suivre également: la matérialisation et l'ouverture de la voie cyclable (utilisable pour les livraisons !), la fermeture du passage des livraisons côté rue, le déplacement de la boîte aux lettres de la CRAM.

- Prochains rendez-vous: aménagement **de l'esplanade Paul Grimault** (fin 2010), puis du **quartier de la Gare**

ENVIRONNEMENT

- 1°) Nuisances sonores

- Bien que des progrès aient été enregistrés, nous avons insisté sur les nuisances sonores provenant des climatiseurs, extracteurs, et autres installations (Décavision, Centre d'Imagerie Médicale / Crédit Foncier, etc). Des mesures seront une nouvelle fois effectuées.

Livraisons par camions frigorifiques : il s'agit de trouver une solution permettant d'arrêter le moteur des véhicules tout en assurant le maintien de la basse température durant le stationnement. (en outre, on constate une dégradation de l'asphalte).

Brasserie (ex Terre-et-Ciel) : déplacement intempestif de mobilier métallique après 23h en infraction, semble-t-il, avec la réglementation municipale.

Patinoire "Noël des Alpes". Etudier de quelle manière il serait possible d'éliminer les bruits de compresseur, la nuit.

- 2°) Autres

Une attention particulière sera portée au respect des règles de stationnement dans les rues Carnot et Cézanne, ce qui correspond à nos vœux. (cf ci-avant)

id pour le stationnement (et la circulation) des motos, passage Monge

Autres propositions:

- recalibrage du trottoir au début de l'avenue du Stand, et rue Jules Barrut;
- installation d'un signal d'alerte pour les véhicules qui sortent du parking public Courier sur le bd Decouz (vitesse excessive)
- recherche d'une solution pour les écoulements observés espace K-L-M

INCIVILITES - INSECURITE

Les sujets évoqués à ces deux titres ressemblent malheureusement à ceux des années précédentes ou à ceux que l'on rencontre dans de nombreux quartiers de notre ville, et qui ont fait l'objet de larges discussions au conseil de dialogue du quartier des Romains, le 23 mars dernier:

- stationnement gênant et dangereux (*notamment rues Carnot et Cézanne, cf ci-avant*)
- insécurité sur tout l'arrière du centre Courier , y compris dans des espaces privés tels que la dalle Courier.

Il est essentiel que la Mairie ait rapidement connaissance de tous les actes d'incivilité et d'insécurité. Pour notre part, nous continuerons à signaler tout ce que nous observons et tout ce dont nous sommes informés.

